



**ASSOCIATION SONG-TAABA DES FEMMES UNIES  
ET DEVELOPPEMENT (A.S.F.U.D)**

Ouagadougou 04 ☎ (00 226) 50 45 02 21 / 76 64 24 15 / 70 41 77 72

Site Web: [www.song-taaba.org](http://www.song-taaba.org) / E-mail: [asfud98 @ yahoo.fr/asfud.bf@gmail.com](mailto:asfud98@yahoo.fr/asfud.bf@gmail.com)

**RAPPORT SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE 2014  
FINANÇÉES PAR L'ASSOCIATION LES AMIS DE  
SONGPELSE EN SUISSE DANS LES COMMUNES  
DE TANGHIN DASSOURI ET KOMKI IPALA**



**Février 2014**

## Préambule



Chers Amis de Songpèlé en Suisse,

Nous voici une fois de plus à l'heure de l'exercice annuel de compte rendu des activités réalisées au cours d'une année. Cet exercice qui s'impose au fil du temps comme des moments forts de réflexions et de bilan, s'est définitivement intégré dans les obligations de l'ASFUD et ses membres à la base.

Pour ma part, me réjouissant des visions communes que nous partageons, je puis affirmer sans aucun doute que nous avons une fois de plus répondu aux attentes des

communautés qui placent au quotidien leurs espoir en nos objectifs communs de réduction de la pauvreté rurale.

L'année 2014 a connu des contributions dans les secteurs que sont l'éducation, la production, le soutien à la production, la sécurité et aussi l'accès à l'eau. Le ciblage de tels secteurs, qui s'inscrivent dans une contribution à l'échelle locale aux secteurs sociaux de base, se veut d'une pertinence qui n'est plus à présenter.

En faisant œuvre utile pour la promotion des secteurs sociaux de base, nous répondons non seulement aux invites des politiques nationales, à faire de ces secteurs, une priorité dans les interventions, mais aussi confortons nos visions avec un monde rural où les chocs climatiques et autres phénomène exogènes ne sauraient compromettre le développement.

Je formule le vœu d'une poursuite heureuse des expériences engrangées et qui s'inscrivent en droite ligne des souhaits ci-dessous formulé.

Ensemble dans la constance des soutiens et la conjugaison des efforts, nous réussirons sans nul doute le pari d'un monde rural où en pleine croissance.

Merci à toutes et à tous.

**La Présidente**

**Claire ROUAMBA Ouédraogo**

## Introduction

L'ASFUD est une organisation communautaire à vocation fédérative à la base. Elle œuvre au quotidien à l'amélioration des conditions de vie des ménages et populations des communes rurales de Tanghin Dassouri et Komki Ipala. Pour y parvenir, l'association se met à l'écoute des besoins des habitants de ces deux communes afin d'identifier leurs préoccupations réelles, et ensuite apporter des réponses à l'échelle locale. Cette démarche participative et très inclusive de la contribution des bénéficiaires eux-mêmes bénéficie de l'appui financier et de l'accompagnement de l'association les Amis de Songpèlé en Suisse.

Ce partenariat dont les résultats se veulent tangibles au fil des années, a permis la réalisation de plusieurs actions de développement au cours de cette année 2014.

Le présent document tient lieu de rapport technique des activités réalisées et qui ont ciblé les secteurs prioritaires suivants :

- Le renforcement de l'encadrement de la petite enfance par l'appui au fonctionnement des perches de Gohin et Songpèlé,
- L'appui à la prise en charge des ressources humaines travaillant au profit des enfants des perches,
- La contribution à une alimentation saine et équilibrée des enfants des 02 perches,
- La construction d'une cuisine au profit de la cantine de gohin
- La promotion de l'agriculture familiale par des appuis en semences et autres intrants agricoles,
- La contribution à l'hygiène en milieu rural par la construction d'une latrine,
- L'accès des ménages aux moyens intermédiaires de transports en milieu rural,
- L'appui en fournitures de bureau au fonctionnement du siège de l'ASFUD
- Et enfin des appuis directs à des personnes/enfants vulnérables.

Le présent rapport a été établi suite aux sorties régulièrement effectuées sur le terrain par l'équipe technique bénévole de l'ASFUD sur le terrain. Ses sorties ont

eu le mérite de recueillir les points de vue des bénéficiaires finaux des actions d'une part, et d'autres part de fournir des informations pertinentes quand aux impacts des appuis reçus des Amis de Songpèlsé en Suisse.

## **I. Rappel des objectifs du partenariat et de la vision ASFUD-Amis de Songpèlsé en Suisse (ASS).**

La vision commune partagée par l'ASFUD et les ASS se veut en lien avec des réponses aux questions soulevées par les bénéficiaires eux-mêmes. Cela revient à dire que les objectifs du partenariat sont largement tributaires des besoins exprimés par les populations elles-mêmes. Ceux-ci font l'objet ensuite de demande adressée aux amis Suisse.

Pour cette année 2014, les objectifs étaient en lien avec les priorités suivantes :

- Améliorer le fonctionnement des perches par des appuis à la motivation des monitrices, nourrices et également du matériel et équipement,
- Renforcer et améliorer le dispositif de fonctionnement des cantines par des appuis réguliers en produits et denrées alimentaires,
- Améliorer le dispositif d'hygiène des perches au profit des enfants,
- Promouvoir les secteurs productifs et de soutien à la production,
- Améliorer la coordination et le fonctionnement du siège de l'ASFUD basé à Songpèlsé.

## **II. De la méthodologie d'intervention de l'ASFUD.**

Pour l'ASFUD, l'homme est à la fois le début et la fin du développement. Les bénéficiaires des actions en sont les initiatrices et également sont impliqués tout au long du cycle de gestion du projet. Aussi, la mise en œuvre des activités se doit de tenir compte de l'identité des bénéficiaires afin de ne pas affecter leur identité propre.

Au vu de toutes ses considérations, les membres de l'ASFUD tiennent une rencontre de cadrage et d'orientation avant chaque activité. Au cours de cette réunion, les responsabilités sont situées pour la mise en œuvre de l'activité et le calendrier d'exécution établi.

Dès le démarrage des actions, il est mis en place un dispositif de suivi-évaluation où les activités sont visitées avec des photos montrant l'évolution et les résultats finaux.



**Des réunions d'orientation et suivi évaluation des activités.**

### **III. Des résultats atteints en 2014 grâce aux appuis financiers de l'association (ASS)**

#### **A. Dans le secteur du renforcement de l'encadrement de la petite enfance.**

Les perches de Songpèlé et de Goghin se veulent le dispositif mis en place par l'ASFUD à la demande des femmes sous l'emprise des tâches quotidiennes.

En rappel, les perches, se veulent avant tout un moyen :

- de préparation des enfants au cycle primaire,
- de soulagement des mamans afin qu'elles puissent conduire à bien leurs nombreuses tâches quotidiennes ;

- afin de promotion de l'éducation préscolaire au profit des enfants défavorisés du monde rural. Pour l'ASFUD, l'encadrement préscolaire ne saurait être réservé uniquement aux enfants des villes et des riches.

Des activités de nature diverses ont ponctué l'atteinte des objectifs dans ce secteur de la petite enfance :

### **Activité 1 : l'appui en produits et denrées alimentaires aux perches**

Au cours de l'année 2014, les perches ont bénéficié de plusieurs appuis que sont :

#### **a) Les repas.**

Il a été procédé à trois (03) ravitaillements en vivres, soit en moyenne un par trimestre. Les produits alimentaires mis à la disposition des enfants des perches sont :

- le maïs, l'aliment de base des ménages,
- le haricot, aliments local très riche en protéine,
- Le riz, aliment très prisé des enfants et des adultes, principal menu des jours de fête ;
- L'approvisionnement continu et quotidien des cantines en denrées et condiments (sel, huile, oignons, tomates etc.), pour la délivrance continue des repas aux enfants des deux perches,
- La mise à disposition de bouteilles de gaz pour l'économie du bois de chauffe et la préservation de l'environnement.
- Et enfin les frais de transport des produits et denrées alimentaires des marchés vers les cantines



**Distribution de la ration de chaque enfant par les mères cuisinières**





**b) Les monitrices/animatrices des perches :**

Le fonctionnement des perches nécessite une main d'œuvre abondante. Les monitrices qui animent ces perches sont au nombre de trois (03) par perche. Cette disposition, permet une rotation pour que les femmes puissent se relayer dans l'animation des enfants et ainsi s'occuper de leurs enfants en tant que mère de famille avant tout.

Ces monitrices qui ont suivi des formations, présentent toujours des besoins en la matière. Cette année 2014 a connu au moins deux (02) sessions de formation par les services de l'action sociale



**Une vue des enfants autours de la monitrice**

**c) Les vélos pour les monitrices des perches**

Comme il est aisé de constater, les perches sont animées par des femmes bénévoles qui n'ont qu'une motivation. Face à ce constat, les monitrices ont

formulé des souhaits qui ont pu avoir un début de réponses. Quatre (04) vélos ont pu être mis à la disposition des monitrices, facilitant ainsi leur déplacement.

**d) Les cuisinières :**

Au Burkina Faso, les cantines scolaires sont un dispositif du Ministère de l'Education afin de contribuer à l'accès et au maintien des enfants en salle de classe. La fourniture de repas aux enfants les encourage et stimule leur participation aux activités pédagogiques en classe. Quand on sait l'installation précoce des poches de disette dans les ménages pour causes de mauvaises récoltes/baisse inquiétante des récoltes, l'on peut alors mesurer l'importance de ces rations alimentaires pour les enfants.

Ainsi, au-delà des activités scolaires, les cantines se veulent un moyen de soutien aux ménages aussi pour l'alimentation de leurs enfants

Chaque perche dispose de deux (02) cuisinières qui ont la responsabilité d'assurer le fonctionnement des cantines. Des repas sont assurés chaque midi. Sur ce point précis, il est à préciser que les efforts des amis Suisse se veulent déterminants. Il y va de la fréquentation des perches par ces tout petits.

**e) L'approvisionnement en bouteille de gaz.**

Face à la pression inquiétante sur les ressources naturelles par la coupe abusive du bois, le gaz est recommandé comme mesure palliative à la déforestation.

Les cantines, amenée à s'exercer à l'utilisation du gaz, souhaitent une vulgarisation de cette énergie qui assure l'économie de temps et l'hygiène lors de la préparation des repas

**Activité 2 : La construction de la cantine de la perche de Goghin 01 et d'une latrine :**

La pertinence des perches, mais surtout les impacts obtenus des activités de celle de Songpèlsé, ont nécessité, suite à la demande exprimée par les femmes de Goghin, la construction d'un bâtiment à usage de cuisine.

Ainsi, grâce aux appuis reçus des amis de Songpèlsé en Suisse, les populations ont contribué auprès des maçons par l'apport d'agrégats, et d'eau.

Cette cantine permet à ce jour de préparer dans de bonnes conditions, les repas pour les enfants.

La cuisine a permis ainsi d'améliorer les conditions d'alimentation et d'hygiène au profit des enfants.

### **Activité 3 : L'appui en semences améliorées à 14 villages :**

Les zones d'interventions de l'ASFUD, étalées sur les communes de Tanghin Dassouri et de Komki Ipala, Région du Centre, se caractérisent par la forte dégradation des terres arables. La question qui est partagées des politiques sectorielles de développement agricole, a fait l'objet de mesures gouvernementales, encourageant la promotion des semences améliorées. Ainsi, cette année encore 14 villages ont pu bénéficier de deux (02) distributions de semences de haricot car la première n'a pas connu de succès à cause de l'installation capricieuse de la saison hivernale.

Il a donc fallu procéder à une deuxième distribution. Les semences améliorées se veulent l'alternative aux caprices pluviométriques et également à la baisse constante de la fertilité des terres. De cycle de production assez court, ces variétés permettent des récoltes précoces avec toute fois de meilleurs rendements à l'hectare.

Les 14 villages visités affirment avoir disposé d'une augmentation des récoltes l'amélioration est estimé à 40% des rendements éventuels.

Aussi, le haricot, très riche en protéine se veut un aliment conseillé par les nutritionnistes.

#### **a) Des emballages de conditionnement des semences**

Il est à relever que les semences améliorées achetées ont nécessité l'achat de sacs en jutes pour le conditionnement des semences achetées. Cette disposition permet de minimiser les risques de décomposition des stocks.

## **b) Du suivi technique des périmètres par le service technique de l'agriculture**

S'il est vrai que les semences améliorées sont recommandées comme alternative à la baisse des rendements agricoles, force est de constater que la production nécessite des appuis accompagnement techniques. Ainsi, les bénéficiaires des semences améliorées ont pu bénéficier de l'appui suivi encadrement des services techniques de l'agriculture. Selon un calendrier mensuel établi, l'agent technique a pu réaliser ce suivi selon un calendrier consensuel. Ces sorties ont permis de donner des conseils sur les sols adaptés, la préparation des champs, le semis, mais surtout le suivi des cycles de production.

Les quantités récoltées au titre de la campagne hivernale passée se résument à une moyenne qui reste à définir par l'agent de l'agriculture après les rencontres par village qui sont en cours.



## **Formation en techniques agricoles des délégations des groupements villageois.**

### **Activité 4: L'appui des ménages en équipement agricole**

Une charrette, un âne et des accessoires ont été acquis pour faciliter les transports des produits agricoles, l'eau de boisson et de production maraîchère. Ces moyens intermédiaires de transport sont d'une utilité forte remarquable ici en milieu rural. L'âne et la charrette sont des moyens intermédiaires de transport qui soulagent les tâches quotidiennes des femmes.

Au-delà du transport, l'âne est très utile dans les labours au champ. Ces moyens qui se veulent adaptés aux besoins des ménages, sont l'objet de fortes demandes.

### **B. Dans le secteur de l'eau de production : L'appui en ciment et des moules à deux (02) villages**

Face aux caprices pluviométriques qui affectent les rendements des champs, les producteurs sollicitent de plus en plus des appuis en aménagements de puits maraîchers qui, une fois construites en ciments, ne peuvent pas s'effondrer aussi, ce dispositif de réalisation des puits construites en ciment, permet également de protéger la nappe qui est souvent utilisée pour l'eau de boisson.

Les besoins essentiels des ménages en matière d'agriculture familiale se trouvent ainsi satisfaits. Il est à préciser également que les puits permettent la culture du maïs en saison sèche.

Les moules confectionnés permettent de former les producteurs en fabrique des briques destinées au busage de ces puits. La démarche consiste à former dans un premier temps les acteurs des ménages qui, une fois formés, vont produire d'eux même leurs briques, creuser et construire les puits.

Cette technologie rurale est à promouvoir dans la durée, car selon les producteurs, les puits sont des facteurs durables pour le développement de l'agriculture familiale.

## **Autres appuis reçus**

### **Activités 5 : L'appui à la célébration de la Journée internationale de la Femme**

La promotion des droits des femmes se veut un objectif majeur de l'ASFUD. En effet, il est reconnu des politiques nationales que l'ignorance par les femmes des droits qui sont les leurs est un frein à leur participation citoyenne au développement.

Cette année encore, le 08 mars, journée internationale de la femme a été une fois de plus l'occasion d'organiser une série d'activités ayant pour finalité d'informer et de sensibiliser les femmes rurales sur leurs droits. Une conférence sur le thème de la journée « formation et auto emploi des femmes » a été animée par Moussa Ouédraogo, Chef du Projet Education aux Droits Humains d'Amnesty Internationale.

Cette conférence a été l'occasion pour le conférencier de rappeler l'importance de la formation dans l'accès des femmes à l'emploi. Pour le conférencier, il est impératif qu'une prise de conscience collective se dégage autour des problèmes d'accès à la formation des jeunes filles et des femmes.

Les participantes en retours n'ont pas manqué de saluer les initiatives annuelles de l'ASFUD pour faire de cette Journée un temps d'arrêt et de réflexions autour des conditions de vie des femmes. Elles ont affirmé que l'ASFUD leur permet chaque année de renforcer leurs connaissances sur le droit et ont souhaité une pérennisation des acquis du partenariat avec les amis Suisses de Songpèlé.

Des animations sur des chansons relatives à cette journée ont été faites tout au long de la journée afin que les femmes puissent s'informer et s'engager pour un véritable changement de comportement face à la question de leurs droits.

Un repas communautaire a marqué cette célébration où ensemble, elles ont formulé les vœux pour plus de justice et d'égalité en faveur des femmes rurales.



**Le conférencier Mr Moussa Ouédraogo Coordonnateur EDH au centre, Audrey Zouré Coordonnatrice Santé Maternelle et la Présidente de l'ASFUD.**



**Une vue des autorités coutumières et religieuses à la conférence**



### **Les femmes attentives aux propos du conférencier**

#### **Activité 6 : L'organisation d'un arbre de Noël au profit des enfants :**

Les enfants du monde rural, compte tenu de leur situation et les conditions de vie de leur familles n'ont quasiment cette occasion de sentir la fête de Noël qui se veut avant tout la leur. Cette situation préjudiciable à leur éveil et leur intégration harmonieuse dans la société, a fait l'objet d'initiatives de la part des femmes de l'ASFUD. Ces mamans aujourd'hui sont toutes heureuses de voir leurs enfants bénéficier d'un arbre de Noël chaque année.

Un repas communautaire, la distribution de cadeaux, des chants et danses ont marqué cet arbre de Noël, au grand bonheur des parents et tuteurs venus les accompagner. Ce sont chaque année, plus d'une centaine d'enfants scolarisés ou non qui partagent ce plaisir de bénéficier d'un arbre de Noël. Les arbres de Noël sont encouragés par les politiques nationales d'encadrement de la petite enfance.





### **C. Des appuis divers aux personnes/enfants vulnérables**

Au-delà des appuis aux initiatives communautaires de l'ASFUD, l'Association des Amis de Songpèlé en Suisse (ASS), apportent des appuis directs pour soulager des personnes en difficulté ou des orphelins et enfants vulnérables. Ces appuis directs qui contribuent à prévenir leur stigmatisation dans leur environnement social et scolaires sont d'un impact certain sur leur épanouissement.

Au cours de cette année 2014, le petit Arnaud et Inès Wendaabo ont bénéficié de plusieurs soutiens économiques, à travers des sommes forfaitaires leur permettant de satisfaire à leurs besoins sociaux de base (éducation, santé, alimentation, etc.)

### **C. Du suivi des activités par l'ASFUD**

Conformément à sa vision d'installer les résultats de ses actions dans la durée, l'ASFUD privilégie avant tout un suivi rapproché des activités en cours sur le terrain. Cette donne se veut essentielle pour des résultats probants, et partants, des impacts

durables. Ainsi, chaque activité a fait l'objet de sorties de terrain pour juger de sa bonne exécution. L'équipe d'encadrement volontaire de l'ASFUD assure les sorties de suivi qui sont des moments d'écoute et d'échanges entre les bénéficiaires et l'équipe technique de l'ASFUD. Ces entretiens à terme, permettent de disposer d'informations sur les difficultés rencontrées et également de proposer des solutions. Les sorties de suivi se sont inscrites dans les secteurs d'activités suivantes:

- Les réalisations des puits maraîchers : confection des briques en ciment, creusage, construction, etc. ;
- La distribution des semences : aménagement des sites de production, suivi des périmètres, bonne gestion du cycle de production ;
- L'approvisionnement de la banque céréalière (BC) : prospection sur la place du marché, achat des stocks, transport et stockage, fourniture de vivres à prix social aux ménages sous l'effet de rupture précoce des stocks familiaux obtenus après les récoltes des champs, bilan des ventes, reconstitution d'un nouveau fonds de roulement.
- La construction de la cuisine de la perche de Goghin et d'une latrine : choix consensuel du site, aménagement, identification d'un maître d'ouvrage qualifié, constitution d'un comité de gestion pour organiser l'apport local sur le chantier, travaux de construction, sorties de suivi technique des travaux,
- Les appuis intégrés au fonctionnement des perches de Songpèlsé et Goghin : apports continus au fonctionnement des cantines par la fourniture de vivres et denrées alimentaires, prise en charge des monitrices/animatrices, des cuisinières, dons de vélos, fournitures didactiques, etc. L'ensemble de ces appuis qui permettent de renforcer l'encadrement de la petite enfance rurale par l'ASFUD est supervisé par l'équipe des volontaires de l'ASFUD qui s'assure régulièrement de la qualité des repas fournis, des bonnes conditions de travail des monitrices et des cuisinières, etc.

#### **D. Analyse d'impacts des appuis financiers de l'Association les Amis de Songpèlsé en Suisse (ASS):**

- Les appuis reçus des Amis de Songpèlsé en Suisse ont ciblé les secteurs sociaux de base, c'est-à-dire l'éducation, l'agriculture familiale par des

contributions diverses à la reconstruction du capital productif des ménages ruraux, bref, les facteurs de vulnérabilité des communautés de Songpèlé.

- Ces appuis se veulent la réponse globale aux besoins prioritaires exprimés par les populations elles-mêmes qui ont également réalisées les activités selon les aides reçues.
- Les résultats des différents suivis effectués confirment que toutes les activités prévues ont été réalisées.

Ainsi, les représentants des villages bénéficiaires, et les acteurs rencontrés confirment les changements/impacts suivants:

- l'amélioration des rendements à l'hectare des champs de haricot grâce aux semences améliorées qui procurent de bonnes récoltes ;
- les aliments sont de plus en plus disponibles au profit des ménages grâce aux puits maraîchers qui procure de meilleures conditions de production en toute saison aux familles ;
- l'économie de temps grâce aux bouteilles de gaz, aux vélos et charrettes ;
- amélioration de l'hygiène grâce à la nouvelle latrine ;
- accès facile et sur place de stocks alimentaires grâce à l'approvisionnement de la BC ;
- meilleure fréquentation des perches par les enfants qui n'observent quasiment plus d'abandon des salles de classe ;
- meilleure conditions de travail et bonne participation des cuisinières et des monitrices ;
- amélioration du dispositif de suivi mis en place par l'ASFUD, avec l'implication du service technique de l'agriculture.
- et enfin, une meilleure visibilité des contributions de l'ASFUD dans les politiques communales de réduction de la pauvreté. Cela s'est matérialisé par la distinction faite à l'ASFUD pour ses actions de développement du monde rural. Une médaille de « Chevalier d'Ordre du mérite du développement rural » sera décernée à cet effet lors de la Journée Nationale du Paysan (JNP) qui est un cadre annuel d'échanges directs entre le Président du Faso et les meilleurs producteurs du pays.

#### **E. Des difficultés rencontrées**

Elles sont relatives :

- à la forte demande d'adhésion enregistrée actuellement suite à la volonté affichée de nouveaux villages ayant épousé la vision et les objectifs de développement de l'ASFUD cela pose l'épineuse question de l'augmentation des fonds annuels destinés au programme d'activités de l'ASFUD ;
- la rareté des ressources au niveau national ponctuée par la phase de transition que subit le Burkina Faso actuellement et qui a diminué les apports des partenaires et acteurs nationaux, notamment les fonds pour l'alphabétisation ;
- l'incapacité de l'ASFUD à couvrir les nombreux besoins en ciments pour la réalisation des puits maraîchers, les semences améliorées, les charrettes à ânes, les pousse-pousses à motricité humaine, les motopompes, soutiens alimentaires aux ménages subissant les conséquences des mauvaises récoltes, etc.
- l'impérieuse nécessité du début d'une salle de classe de 6<sup>ème</sup> à l'heure où la normalisation de l'école primaire « Graine de culture » est achevée. Le besoin d'un collège est exprimé pour prévenir des risques d'abandon de la scolarité des enfin après la classe de CM2. Aussi, ce projet du démarrage d'un collège se justifie par la nouvelle réforme qu'est le continuum (passage obligatoire de tous les élèves du CM2 en classe de 6<sup>ème</sup>. Cette réforme a suscité un besoin urgent en salle de classe en cette rentrée scolaire 2013- 2014. L'école de Songpèlsé présente ainsi un besoin pressant d'une salle de classe de 6<sup>ème</sup> pour cette prochaine rentrée scolaire du mois d'octobre 2014.

#### **F. Des suggestions et besoins essentiels exprimés par les bénéficiaires**

Comme tout compte rendu annuel, les bénéficiaires des appuis de l'Association les Amis de Songpèlsé en Suisse ont bien voulu s'exprimer sur les besoins prioritaires pour l'année 2015. Conscients de la rareté des ressources et des difficultés de leurs mobilisations, les villages ont formulé les souhaits suivants :

- la poursuite et le renforcement des appuis en ciments et moules pour la réalisation des puits ;
- la poursuite et le renforcement des appuis aux perches dont la normalisation est en réflexions pour répondre aux exigences du système éducatif national ;

- l'appui en intrants agricoles (semences, charettes, ânes, etc.)
- Et enfin la construction d'une salle de classe de 6<sup>ème</sup> pour anticiper le phénomène actuel d'abandon des salles de classe par les écoliers en fin de cycle primaire.

### **Conclusion**

L'année 2014 a présenté des résultats et des impacts très appréciés des villages bénéficiaires des appuis de l'ASFUD et de son partenaire les Amis de Songpèlé en Suisse. Cela témoigne de la pertinence des appuis reçus et qui sont en lien direct avec les besoins prioritaires des communautés. Cette donnée essentielle est à mettre à l'actif des approches et stratégies d'intervention de l'ASFUD qui place au cœur de toute initiative les bénéficiaires finaux eux-mêmes.

Aussi, la cohérence des interventions et leurs conformités aux priorités nationales définies par le gouvernement, procurent aux appuis des Amis de Songpèlé en Suisse une pertinence remarquable.

A l'heure où émergent de nouvelles dynamiques sociales et des changements qualitatifs dans les conditions de vie des communautés bénéficiaires, il est souhaité le renforcement des synergies d'action afin que s'installent dans la durée les résultats atteints

L'ASFUD formule et traduit à tous les Amis de Songpèlé en Suisse sa parfaite reconnaissance. Que Dieu bénisse vos efforts et protège vos familles respectives qui sans nul doute, sont également de cœur avec les actions de solidarité internationales que vous conduisez au profit des communautés vulnérables, engagées sur les chantiers.

**La Présidente de l'ASFUD**

**Madame Claire Rouamba Ouédraogo**